



Règlement location graveur DVD/K7.

- 1) le CE met à disposition des personnels un Graveur DVD/K7.
- 2) Les supports utilisés pour ce type d'appareil sont : le DVD-R et le DVD-RW, CD, CASSETTE VIDEO.
- 3) Le CE décline toute responsabilité en cas de défaillance ou de panne du matériel, notamment en cas d'effacement d'images dû ou non à une mauvaise utilisation de l'appareil.
- 4) Une caution de 100€ pour l'appareil est due pour toute location, quelque soit la durée. Cette caution est rendue à la restitution du matériel en bon état.
- 5) **Les dégradations (chocs, bris de pièces, erreur de connectique...) qui pourraient subvenir lors de l'utilisation du matériel sont à la charge de l'emprunteur et sont retenus sur le montant de la caution.**
- 6) **La perte de matériel inscrit au recto est à la charge de l'emprunteur et sera retenue sur le montant de la caution (Graveur 100€).**
- 7) Le règlement de la location est effectué à la date de réservation du matériel. Aucun remboursement ne sera effectué si l'emprunteur résilie la location sauf cas de force majeur.
- 8) **En cas de retard dans la remise du matériel, un surcoût sera facturé et prélevé sur la caution.**
- 9) Les réservations sont à faire au secrétariat au CE .